



Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire

Foyer d'éducation populaire Etienne Billières

Lundi 3 novembre 2025

Invité-es présent-es :

- Monsieur Julien Klotz, conseiller départemental de Haute-Garonne
- Madame Valérie Jacquet Violleau, adjointe au Mairie de Toulouse, élue à la direction de l'action socioculturelle
- Madame Myriam Valtton, responsable du pôle "vie fédérative" de la ligue de l'enseignement fédération Haute-Garonne
- Madame Marine Lefèvre, Mairesse du quartier Fontaine-Lestang, Arènes, Bagatelle, Papus, Tabar, Bordelongue, Mermoz, La Faourette

Invité absent :

- Monsieur Jean-Christophe Lacout, directeur de l'école Etienne Billières

Ordre du jour :

- Rapport moral et d'activité 2023-2024
- Rapport financier 2023-2024
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration : élection des nouveaux membres
- Actions programmées de la saison 2024-2025 et budget prévisionnel
- Questions diverses non soumises au vote

Votant-es (83) :

60 votant-es en présentiel

23 procurations

Non votant-es (6) :

2 salariées du Fepeb, 2 représentantes de la Mairie de Toulouse, 1 représentant du Conseil Départemental Haute-Garonne, 1 représentante de la Ligue de l'enseignement fédération Haute-Garonne

Association représentée (33) :

AGVEB (Gymnastique volontaire, Pilates), **Ovoïde** (Chorale L'Air populaire), **Toum Toulouse** (Taï chi chuan), **In Nomine** (ensemble vocal), **Boyco and co** (danse afro-urbaine), **Cantabile** (choeur de femmes), **Ginga nago** (capoeira), **Arts et dialogue** (arts plastiques, anglais), **ICI** (danse contact impro), **Comité de quartier Fontaine Lestang**, **Blossom** (yoga pré-postnatal, théâtre), **A Corps** (étirements, renforcement musculaire, danse), **Kfat** (kung fu), **Les amis de la Bulles carrée** (théâtre d'improvisation), **Rimkartoon** (bande dessinée), **Ecole de mandoline** (cours de mandoline), **Le cheval de mer** (théâtre création Le fil qui chante), **Le manteau du machiniste** (la fabrique du spectacle), **Amigara** (floorwork, acrodanse), **A la découverte du piano** (cours de piano), **Récré Billières** (danse country, club de lecture, sculpture, couture),

NG

DB

Sculp'terre (sculpture), **La Passante** (Cie de théâtre en résidence), **EMS** (gymnastique holistique), **Toulouse patte d'oie tennis de table** (ping pong), **Qi gong art de vivre au quotidien** (qi gong), **Archipel** (aquarelle), **EAP** (ensemble à plectre), **Jam it** (big band de jazz), **Cie La Furtive** (théâtre cinéma), **Bunjinkan** (ninjutsu), **Cie Debout** (théâtre senior), **Teyaso** (atelier de l'IA)

L'ordre du jour de l'assemblée est similaire aux années précédentes. Il a été annoncé au mois d'octobre aux adhérent-es du Fepeb avec la convocation, par email et sur le site internet du Fepeb.

Rapport moral et d'activité saison 2024/2025

• **Les adhérent-es du Fepeb**

La répartition homme / femme et enfant / adulte / senior des adhérent-es est similaire aux saisons passées. On compte environ deux tiers de femmes, un tiers d'hommes pour la répartition genrée, ensuite, toujours un quart d'enfants (< 18 ans), un tiers d'adultes (18-60 ans), un tiers de seniors (+ 60 ans). Le nombre total d'adhérent-es a augmenté cette saison. On compte 1 194 adhérent-es et 1 263 inscrit-es. Une répartition géographique des adhérent-es du Fepeb a été réalisée. C'est dans ce but que les adresses postales ont été collectées auprès des adhérent-es. On constate une implantation très locale des adhérent-es, avec une vraie présence dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) qui entourent le Fepeb mais aussi une ouverture plus large sur l'ensemble de la ville.

• **Les associations du Fepeb**

Neuf nouvelles associations ont rejoint le Fepeb : Le Manteau du machiniste (théâtre), Archipel (aquarelle), Blossom (yoga pré-postnatal), Teyaso (danse poésie), Boyco & co (danse afro urbaine), Graine de conscience (philo z'enfant, massage bébé), A plein sens (sophrologie), CP Forro (danse brésilienne), APTE Occitanie (activités pour enfants atteints de troubles autistiques).

On compte un total de 48 associations et un établissement scolaire (le collège George Sand).

• **Les activités du Fepeb**

61 activités sont proposées par ces associations.

Le mouvement a la part belle au Fepeb avec 300 inscrit-es qui pratiquent de la gymnastique forme (étirements, gymnastique volontaire, renforcement musculaire, yoga, etc.), 157 inscrit-es qui pratiquent les arts martiaux (judo, kung fu, taï chi chuan, boxe libre, etc.), 146 inscrit-es qui pratiquent la danse (contemporaine, afro-urbaine, danse d'afrique de l'ouest, salsa, country). La gymnastique artistique, avec l'association Avenir Etienne Billières, compte toujours autant de graines de championnes avec 71 inscrites.

La musique garde une belle place avec les chœurs (97 inscrit-es), les orchestres (49 inscrit-es) et la pratique instrumentale (piano, mandoline, 31 inscrit-es en cours individuel).

Le tennis de table compte de nombreux inscrit-es cette saison grâce au succès des frères Lebrun (89 inscrit-es).

NG

DB

Les arts plastiques et créatifs représentent encore une part conséquente des adhérentes avec 72 inscriptions (couture, sculpture, dessin).

Enfin, le théâtre revient en force au Fepeb, avec 58 inscrit-es.

- **L'équipe salariée**

Pour organiser la vie du Fepeb, on compte deux salariées en CDI. Séverine Hardy gère l'entretien ménager du bâtiment depuis septembre 2020, cela représente un tiers temps. Fanny Boreau est la coordinatrice du Fepeb à temps plein depuis juillet 2023. Soazic Mouillé est venue apporter un plus à l'équipe au titre du service civique pour mobiliser les habitant-es à la vie du Fepeb, sous la houlette de la coordinatrice.

- **Le Conseil d'administration**

On compte 25 membres au Conseil d'administration, 4 réunions sur la saison. 56% de femmes y participent et 44% d'hommes. C'est l'appareil législatif du Fepeb. Ce conseil s'efforce de représenter toutes les activités qui composent le Fepeb. Ses membres sont élue-es pour 3 ans.

- **Le Bureau**

7 membres ont composé le Bureau du Fepeb lors de cette saison : un président (Clément de Faget), trois trésorières (Anne-Marie Noguès, Karine Marcaillou, Béatrice Piguet), 1 vice-président (Didier Borzeix), deux secrétaires (Frédéric Garcia, Olivier Dumas). Ils et elles ont été élue-es par le Conseil d'administration pour un an.

Le Président annonce sa volonté de ne pas renouveler sa candidature à la présidence du Fepeb. Il a énormément appris aux côtés des membres du Conseil d'administration, des bénévoles et des salariées du Fepeb. Il est une preuve vivante que l'on peut se former à tout âge de la vie. Il a passé trois années au Bureau. Un temps idéal pour réaliser des transformations et agir pour le collectif. Un appel à l'assemblée est fait pour intégrer, dans quelques instants, le Conseil d'administration et le Bureau.

- **Le fonctionnement du Fepeb**

Depuis la genèse du foyer, les associations se réunissent sous la bannière Fepeb pour défendre leurs intérêts, créer ensemble une dynamique de quartier et promouvoir le bénévolat. Deux temps forts ont marqué cette cohésion cette année, avec un speed dating réunissant les 58 associations du Fepeb et un quiz-galette avec les 55 représentants au mois de janvier. Par ailleurs, les représentants des associations sont bénévoles pour les événements du Fepeb, ce qui consolide les liens entre les adhérent-es. Les représentants des associations sont membres actifs du Fepeb. Ne salariant pas les professeurs, le Fepeb ne gagne pas d'argent sur les activités. Il récolte uniquement une contribution symbolique (droit d'entrée, heures de mise à disposition).

Le Fepeb coordonne la vie du lieu, développe de nouveaux partenariats, assure le lien avec les partenaires publics (Maire, Département, Etat), organise l'intégration des nouvelles associations, assure une communication commune à toutes les activités (web, print), et conçoit plus d'une dizaine d'événements.

- **La commission événements**

Le Fepeb recherche des personnes motivées pour aider à l'organisation des événements. Pour chacun de ceux-ci, il faut des personnes avant, pendant mais aussi après (rangement, retour du matériel à la Mairie, nettoyage, révision des stocks, comptabilisation des heures bénévoles, rédaction du bilan). La commission événement se charge de suivre l'ensemble des manifestations du Fepeb, certaines se gèrent de manière très autonome en sous-commission, d'autres ont besoin de plus d'assistance.

- **Les événements du Fepeb**

Une revue des événements qui ont ponctué la saison du Fepeb est faite. Les bénévoles, cheffes d'équipe (Géraldine, Anne, Marcabrun, Léa, Sonia, Véronique) et référents techniques (Marc, Olivier) sont applaudis pour leur travail.

- **Les formations : la sécurité incendie**

Deux exercices d'évacuation incendie ont été organisés pour former et sensibiliser un maximum d'adhérent-es, une formation d'équipier de première intervention a été dispensée à 20 bénévoles, 2 salariées et 1 service civique. Le Fepeb a pris en charge la quasi-totalité de la formation.

- **Le comité de quartier Fontaine Lestang**

Le comité est composé uniquement de bénévoles qui travaillent sur les problématiques de notre quartier. La saison passée, les bénévoles du comité ont notamment travaillé sur l'accessibilité de notre quartier, l'aménagement urbain mais aussi la sécurité. Le comité s'organise en groupe de travail thématique, il y réside une belle dynamique qui reflète celle de notre quartier et de celle du Fepeb. Le comité travaille aussi sur des questions de santé publique : que ce soit la lutte contre le trafic aérien nocturne ou l'installation de l'usine Ipsophene sur l'île du Ramier.

- **Hommage à Anne-Marie Noguès trésorière du Fepeb décédée le 4 juillet 2025**

Elle a œuvré pour le Fepeb jusqu'à ses derniers jours, elle était très attachée au Fepeb et nous étions très attachés à elle. Une stèle funéraire a été posée au nom du Fepeb grâce aux dons des bénévoles et des salariés. Une minute de silence est observée en son honneur.

**Le rapport moral et d'activité 2024/2025 est soumis au vote : il est approuvé à l'unanimité
83 voix pour | 0 contre | 0 abstention**

Rapport financier

Les chiffres du cabinet expert comptable Mirouse sont présentés. Le bilan couvre la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025. Les chiffres sont comparés à la saison précédente.

Au niveau des charges, le compte "achat" a augmenté de 3100€. Les fluides sont passés de 9 553€ à 11 672€ soit une augmentation de 2 120€. Le reste de l'augmentation est dû à des investissements matériels non amortis. Le compte "service extérieur" a également augmenté (+3 700€) du fait de la prise d'un prestataire lors de l'arrêt maladie de la personne en charge de l'entretien ménager du bâtiment, de la réparation de l'autolaveuse et de la location de matériel pour les évènements Lumières d'hiver et Florilège. Le compte

"autres services extérieurs" a augmenté en raison de la création du site internet (+4 300€), des frais de prestation à la subsistance pour la personne en service civique et des frais liés à la communication (graphisme, newsletter). Le compte frais de personnel a augmenté en raison du passage du grade E à F de la coordinatrice, de l'augmentation de salaire de la personne en charge de l'entretien ménager du bâtiment et des augmentations obligatoires prévues par la convention ECLAT. Le compte "autre charge" a augmenté en raison de l'organisation de Lumières d'hiver (prestation danse, organisation, logistique) et de la prise de traiteur (AG et Florilège). Un don a également été fait à nos amis de Racaille pour leur festival de films.

Au niveau des produits, on note que le montant des subventions a augmenté, notamment grâce à la subvention Enedis (+ 3800€). Les ressources de gestion courante (adhésions, manifestations, participation à la mise à disposition des salles) ont également augmenté (+ 8 500€ env.). Les adhésions représentent plus de la moitié des ressources de gestion courante.

On termine sur un exercice déficitaire de - 11 990€ pour la saison 2024/2025. Des produits sont néanmoins constatés d'avance : 4 540€ à lisser sur les trois prochains exercices et 8 834€ de subvention d'exploitation.

Le rapport financier 2024/2025 est soumis au vote : il est approuvé à l'unanimité 83 voix pour | 0 contre | 0 abstention

Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration : élection des nouveaux membres

8 candidat-es se représentent en tant qu'administrateurs-trices du Fepeb.

Dominique Caunes

83 voix pour | 0 contre | 0 abstention

Clément de Faget

83 voix pour | 0 contre | 0 abstention

Eliane Debat

83 voix pour | 0 contre | 0 abstention

Michèle Frouvelle

83 voix pour | 0 contre | 0 abstention

Karine Marcaillou

83 voix pour | 0 contre | 0 abstention

Marcabrunne Villa

83 voix pour | 0 contre | 0 abstention

Véronique Welele

83 voix pour | 0 contre | 0 abstention

Raphaël Lacoste

83 voix pour | 0 contre | 0 abstention

En prenant en compte les départs, le Conseil d'administration est composé officiellement de 17 membres :

BORZEIX Didier

BREGERE Josette

BREGERE Daniel

CAUNES Dominique

DE FAGET Clément

DEBAT Eliane

DELPECH Géraldine

FROUVELLE Michèle

GAU Nadine

LACOSTE Raphaël

LY Abdoul

MAGHSOUDI Zahra

MARCAILLOU Karine

MERCIER Dominique

PIGUET Béatrice

VILLA Marcabrune

WELELE Véronique

Actions programmées de la saison 2024-2025 et budget prévisionnel

Nous accueillons pour cette saison 4 nouvelles associations : la Cie La Furtive pour un atelier de théâtre cinéma, Cultur'lang pour des cours d'anglais, la Cie Debout pour un atelier de théâtre senior, Le Repère des danseurs pour des cours de danse modern jazz.

Le prochain événement à venir est le vide grenier d'automne. Viennent ensuite le grand loto de Noël, la rencontre avec la cinquantaine d'associations, les Puces des couturières, le stage multi-activités, la journée internationale des droits des femmes, la ludothèque éphémère, le vide-grenier de printemps et le Florilège pour lequel une scène est demandée à la Mairie.

Une formation PSC1 sera organisée le jeudi 26 mars pour les bénévoles et salariées du Fepeb.

Pour cette saison, une personne alternante en bachelor événementiel viendra compléter l'équipe salariée, sous la houlette de la coordinatrice.

Le budget prévisionnel est présenté. Les frais de création du site internet n'apparaissent plus dans ce budget (- 5 000€), en revanche, la prise d'une alternante augmente sensiblement le

NG DB

budget de frais de personnel. Cette embauche a été mûrement réfléchie et approuvée par le Conseil d'administration. Ainsi, le Fepeb demande cette année plus de subventions à la Mairie de Toulouse pour être à l'équilibre. En termes de ressource, nous comptons rester sur les très bons chiffres de l'année passée, c'est-à-dire avoir le même nombre d'adhésions malgré le départ de l'EGMT, grâce aux nouvelles associations accueillies.

Les actions programmées de la saison 2024-2025 et budget prévisionnel de la saison 2024-2025 sont soumises au vote : 83 voix pour | 0 contre | 0 abstention

Madame Jacquet Violleau prend la parole pour remercier l'engagement des bénévoles au sein du Fepeb et l'implication du président pendant ces 3 années. Elle explique que le Fepeb est une association conventionnée avec la Mairie et qu'elle bénéficie en plus d'une subvention d'exploitation, d'un bâtiment de la municipalité. La DASC fonctionne dorénavant avec des subventions de projet. C'est à cause des baisses de subvention des collectivités que la DASC a été obligée de réduire les subventions à ses associations conventionnées. La Mairie reste dans l'incertitude de l'enveloppe qui lui sera allouée par l'Etat. La DASC continuera dans tous les cas à soutenir le Fepeb, elle reste à nos côtés. Par ailleurs, la DASC rejoint la Direction générale de la culture.

Deux questions non soumises au vote ont été portées à l'assemblé :

- **Pourquoi la Mairie de Toulouse ne prend-elle pas en charge les fluides (+ de 10 000€ de charges pour le Fepeb) comme elle le fait pour toutes les autres associations conventionnées ?**

Madame Jacquet Violleau a répondu que le Fepeb présente un statut bâimentaire particulier qui ne dépend pas de la DASC, mais que le montant des fluides a été intégré à la subvention prévue pour le Fepeb.

- **Pourquoi la Mairie de Toulouse souhaite-t-elle baisser les subventions aux associations conventionnées alors qu'en termes de budget les associations conventionnées ne représentent que 10% du budget de la DASC ?**

Madame Jacquet Violleau a répondu que ces chiffres étaient faux car le budget dédié aux associations conventionnées représentait 85% du budget total de la DASC.

Didier Borzeix
Vice-président du Fepeb



Nadine Gau
Secrétaire du Fepeb

